

# Directeur en accueil collectif de mineurs (3-12 ans)

Offre n° O067251209000188

Publiée le 09/12/2025



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE D'OSTWALD

**Site web de l'employeur :** <https://www.ville-ostwald.fr/>

**Lieu de travail :** 3 rue Albert Gerig, Ostwald (Bas-Rhin (67))

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

**Grade(s) recherché(s) :** Animateur

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Responsable de structure d'accueil de loisirs](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

**Temps de travail :** Temps complet

**Management :** Oui

**Expérience souhaitée :** Confirmé

**Rémunération indicative :** selon grille indiciaire + régime indemnitaire + primes

**Descriptif de l'emploi :**

La Ville d'Ostwald recrute un-e directeur / directrice pour ses ACM.

Le poste est ouvert aux agents titulaires et aux contractuels (CDD 1 an renouvelable) aux grades d'animateur et d'adjoint d'animation principal de 1ère classe.

Définition du poste : Assure la direction et la gestion administrative de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans conformément au projet éducatif. Coordonne et organise la mise en place des activités et encadre l'équipe d'animation. Est le référent de la direction de l'Education pour le site(s) scolaire(s) qu'il suit et est, à ce titre, le N+1 des ATSEM.

Date de prise de poste : 05/01/2026.

**Temps de travail :** Temps complet annualisé

LMJV en période scolaire 9h-18h30

Une partie des mercredis et des vacances scolaires travaillées, 8h-18h

Congés et repos sur les périodes restantes

Rémunération/Avantages : selon grille indiciaire + régime indemnitaire selon délibération + prime d'été + prime de fin d'année + participation à 75% de l'abonnement transports en commun + forfait mobilité durable + participation employeur à la protection sociale (mutuelle/prévoyance) + action sociale selon ancienneté + tarifs réduits (piscines et médiathèque de l'Eurométropole) + repas fournis (hors jours de sortie et semaine de pré-rentrée).

**Missions / conditions d'exercice :**

Assurer la direction administrative de la structure :

- Accueillir les usagers
- Effectuer les inscriptions
- Suivre les impayés
- Effectuer les déclarations à la DDCS pour chaque année

- Effectuer les commandes pour la structure
- Contacter les prestataires pour les sorties (demandes de devis, réservations...)
- Suivre l'aspect financier en lien avec le service des Finances

Encadrer l'équipe d'animation :

- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe d'animateurs
- Animer des réunions d'équipe et transmettre les informations
- Participer au recrutement des animateurs
- Evaluer l'équipe d'animation

Concevoir et piloter le projet pédagogique de la structure :

- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique de la structure
- Elaborer des projets en lien avec le projet d'école
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites par l'équipe
- Vérifier la cohérence des projets d'activités de l'équipe et ajuster les propositions d'animation
- Repérer les enfants en difficulté et alerter les services compétents
- Evaluer le projet et les activités
- Prendre en compte les orientations du service et de la collectivité dans l'élaboration du projet de la structure

Etre le référent de la direction de l'Education pour le(s) site(s) scolaire(s) concerné(s) :

- Est l'interlocuteur privilégié de la direction d'école pour toutes les questions éducatives, pédagogiques et organisationnelles,
- Travaille en lien étroit avec les équipes pédagogiques scolaires et périscolaires dans un souci de complémentarité éducative
- Est le responsable hiérarchique des ATSEM et leur interlocuteur direct

Effectuer le relais de l'équipe en cas de sous-effectif :

- Remplacer les animateurs en cas d'absence (maladie, congés, formation, vacances scolaires...)

#### Profils recherchés :

Expérience similaire exigée, de préférence en structures publiques.

BPJEPS (LTP ou CC direction) ou équivalent exigé.

PSC1 souhaité.

SAVOIR (connaissances théoriques):

- Connaître la méthodologie de construction d'un cycle d'activités
- Détenir des connaissances sur l'équilibre alimentaires, la protection de l'enfance
- Connaître le public enfant ainsi que l'environnement d'accueil
- Connaître le fonctionnement de la collectivité et son organigramme
- Avoir des notions de base RH et comptabilité

SAVOIR FAIRE (compétences techniques) :

- Maîtriser les techniques d'animation et d'encadrement
- Animer des réunions
- Techniques de secrétariat (logiciels, outil informatique)
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Analyser, formaliser, chiffrer les projets d'activités
- Repérer les indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant

SAVOIR ETRE (qualités) :

- Capacité d'écoute et de réponse
- Respect et reconnaissance d'autrui
- Discréetion, respect de la confidentialité des données
- Sens de l'accueil
- Adaptabilité : faire preuve de flexibilité face aux différentes situations
- Travail en équipe

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** [emploi@ostwald.fr](mailto:emploi@ostwald.fr)

#### Informations complémentaires :

Merci de bien vouloir transmettre votre candidature (CV + LM) en précisant le diplôme vous permettant de diriger à l'adresse mail : [emploi@ostwald.fr](mailto:emploi@ostwald.fr)

**Adresse de l'employeur :** MAIRIE D'OSTWALD

>3 rue Albert Gerig - B.P. 10

67541 OSTWALD

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.